



Edité le : 17/01/2023

Rapport d'analyse Page 1 / 3

SIAEP MONTCRESSON

13 rue de Verdun  
45700 MONTCRESSON

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.  
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.  
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.  
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	LSE23-4491	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS du Centre DT DU LOIRET
<b>Identification échantillon :</b>	<b>LSE2301-28597-1</b>	<b>N° Prélèvement :</b>	00154630
<b>N° Analyse :</b>	00168847	<b>Nature:</b>	Eau à la production
<b>Point de Surveillance :</b>	CHATEAU D'EAU	<b>Code PSV :</b>	0000001409
<b>Localisation exacte :</b>	COLONNE DE DISTRIBUTION		
<b>Dept et commune :</b>	<b>45 MONTCRESSON</b>		
<b>Coordonnées GPS du point (x,y)</b>	<b>X : 47,9088214000</b>	<b>Y : 2,8209539300</b>	
<b>UGE :</b>	0193 - SIAEP MONTCRESSON		
<b>Type d'eau :</b>	T1 - ESO A TURB <2 SORTIE PRODUCTION		
<b>Type de visite :</b>	P1	<b>Type Analyse :</b>	TRZ
<b>Nom de l'exploitant :</b>	S.I.A.E.P. MONTCRESSON 13 RUE DE VERDUN 45700 MONTCRESSON	<b>Motif du prélèvement :</b>	CS
<b>Nom de l'installation :</b>	DENITRATATION MONTCRESSON	<b>Type :</b>	TTP
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 11/01/2023 à 09h52 Réception au laboratoire le 11/01/2023 Prélevé par CARSO LSEHL / MISSIER Benoit Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL	<b>Code :</b>	001057

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 12/01/2023

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Pesticides</b> <i>Total pesticides</i>							

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Somme des pesticides identifiés hors méabolites non pertinents <b>Pesticides azotés</b>	45TRZ> 0.026	µg/l	Calcul		0.5	
Atrazine	45TRZ> 0.008	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Atrazine 2-hydroxy	45TRZ> < 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Atrazine déséthyl	45TRZ> 0.018	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Hexazinone	45TRZ> < 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Metamitron	45TRZ> < 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Metribuzine	45TRZ> < 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Prometryne	45TRZ> < 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Propazine	45TRZ> < 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Simazine 2-hydroxy	45TRZ> < 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Terbutetone	45TRZ> < 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Terbutetone déséthyl	45TRZ> < 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Terbutylazine	45TRZ> < 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Terbutylazine déséthyl	45TRZ> < 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Terbutylazine 2-hydroxy (Hydroxyterbutylazine)	45TRZ> < 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Terbutryne	45TRZ> < 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Propazine 2-hydroxy	45TRZ> < 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Atrazine déséthyl 2-hydroxy	45TRZ> < 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Simazine	45TRZ> < 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Atrazine déisopropyl	45TRZ> < 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Atrazine déisopropyl 2-hydroxy	45TRZ> < 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Terbutylazine déséthyl 2-hydroxy	45TRZ> < 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Atrazine déséthyl déisopropyl (DEDIA)	45TRZ> < 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET108	0.1	#
<b>Amides et chloroacétamides</b>						
Flufenacet (flurthiamide)	45TRZ> < 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Flufenacet-ESA	45TRZ> < 0.010	µg/l	HPLC/MS/MS après extr. SPE	Méthode interne M_ET249	0.10	#

45TRZ&gt; TRIAZINES (TRZ) (ARS45-2022)

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

CARSO-LSEHL

Rapport d'analyse Page 3 / 3

Édité le : 17/01/2023

**Identification échantillon :** LSE2301-28597-1

Destinataire : SIAEP MONTCRESSON

Isabelle VECCHIOLI  
Responsable de Laboratoire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Isabelle VECCHIOLI', is centered within a light gray rectangular box. The signature is written in a cursive style with a horizontal line underneath the name.